

COMITÉ DE PARENTS

Compte rendu de la rencontre du Comité de parents du Centre de service scolaire des Draveurs, tenue le 18 janvier 2021, à 19 h, par visioconférence via la plateforme Zoom, sous la direction de Catherine Martel.

Sont présents :

Anne-Marie Loiselle, Annie Goudreau, Catherine Martel, Chantal Lalonde, Charles Aurélien Priso Priso, Christine Denault, Cynthia Beaudoin, Cynthia Sakellarides, Evelyne Thibeault, Geneviève Aubrey, Jean-François Ross, Jérôme Maltais, Jonathan Rozon, Karine Ann Ciura, Kathleen Leblanc, Martin Boisclair, Martin Latour, Martine Beaudoin, Martine Roberge, Maude Fortin, Mélanie Labonté, Nancy-Suzie Brazeau, Nathalie Veilleux, Patricia Hébert, Patrick Danis, René Villeneuve, Romain Vanhooren, Sara Lacasse, Sébastien Geoffroy, Steeves Proteau, Stéphanie Powers, Tania Léal-Desgagné, Valérie Dionne, Valérie Garneau, Vanessa Girard, Yan Guilbault

Sont également présents :

Manon Dufour, directrice générale du CSSD;
Julie Laberge, directrice générale adjointe du CSSD;
Christian Laforest, secrétaire général du CSSD;
Michel Enright, directeur des ressources éducatives du CSSD
Sara Duguay, directrice du service des ressources financières du CSSD

Les écoles non représentées sont :

De l'Équipage, du Tremplin

1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum

Madame Catherine Martel constate le quorum et procède à l'ouverture de l'assemblée à 19h02.

2. Adoption du projet de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Romain Vanhooren et APPUYÉ par Monsieur Martin Latour d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. Adoption du compte rendu de la réunion du 14 décembre 2020

IL EST PROPOSÉ par Madame Mélanie Labonté et APPUYÉ par Madame Patricia Hébert d'adopter le compte rendu de la réunion du 14 décembre 2020.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. Suivis aux comptes rendus et mot de la présidence

- Madame Catherine Martel informe les membres qu'il n'y aura pas de lettre pour dénoncer l'horaire des examens ministériels tel que discuté à la réunion de décembre puisque ces examens ont été annulés. Elle rappelle également aux membres de remplir le sondage concernant le processus de désignation des membres du CA afin de guider la réponse à la FCPQ.

5. Mot de la direction générale du CSSD

- Madame Dufour nous informe que le Centre de services a reçu 1000 Chromebook gratuitement du ministère. Le CSSD n'a qu'à payer les licences d'utilisation au coût de 35\$/chromebook. Elle nous informe également que le système fonctionne très bien et que le CSSD est à réfléchir à la possibilité d'acheter plus de chromebook pour pouvoir équiper également les élèves du primaire.
- Les masques gratuits promis par le ministère ont été distribués aux écoles et il est de la responsabilité de chaque école de gérer leurs distributions de la façon jugée la plus appropriée par le milieu. Dans certains milieux, la « provision » de masque hebdomadaire est remise aux élèves en début de semaine alors qu'ailleurs, 2 masques sont remis chaque matin.
- En ce qui concerne le CO2, 4 écoles ont été validées avant le congé des fêtes, les écoles ciblées étant celles avec des classes sans fenêtres ou plus âgées. Au total, seule 2 classes ont obtenu un score supérieur à la norme maximale établie par le ministère de l'éducation (max 1000ppm), qui elle, est inférieure à la norme maximale déterminée par la CNESST pour les milieux de travail (max 5000ppm). Une classe sans fenêtre de la polyvalente de L'Érablière et un local de Compétences Outaouais (bâtiment qui a plus de 90 ans) ont obtenu un score entre 1500 et 1630 ppm. Les correctifs appropriés pour régler la situation seront effectués.
- Plomb dans l'eau : les analyses sont terminées, il ne reste que Nicolas-Gatineau à être compléter. La limite permise par le ministère est à 5 microgrammes par litre.
- Les plans d'autobus seront tous refaits de nouveau et dans la mesure du possible tiendront compte des élèves qui prennent l'autobus à temps partiel (comme les secondaires 3-4-5 et ceux en garde partagée). C'est un travail titanesque!
- Madame Loiselle se questionnait à savoir si les jeunes sont obligés d'ouvrir la caméra lors de cours en ligne sous peine de sanction / suspension. Réponse : On ne peut pas obliger la caméra ouverte, mais on peut très fortement la suggérer.

6. Dépôt : politique 56-05 « Contributions financières exigées des parents »

- Mesdames Sara Duguay et Julie Laberge nous présente le document comparatif en expliquant que la politique actuellement en vigueur datait de 2015 et que, considérant l'adoption de la loi 40 et de la politique sur la gratuité scolaire, des modifications se devaient d'être faites.
- Madame Catherine Martel demande aux parents de lui faire parvenir leurs commentaires avant le 5 février afin de pouvoir rédiger un projet de résolution;

7. Dépôt : « Vers la réussite éducative des élèves à haut potentiel »

- Monsieur Michel Enright nous présente le plan d'action du déploiement de la mesure 15027 pour soutenir la réussite éducative des élèves à haut potentiel.
- Il nous offre également une courte présentation au sujet de la douance.

8. Résolution – prévision de la clientèle (dépôt pour consultation)

- Madame Catherine Martel présente le projet de résolution qui a été rédigé suite à la réception des commentaires des parents.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur René Villeneuve et APPUYÉ par Monsieur Steeves Proteau d'adopter la résolution telle que rédigée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9. Formation obligatoire pour les membres des conseils d'établissement

- Madame Catherine Martel informe les parents que les directions d'école auraient reçu l'instruction de présenter les capsules lors des CÉ afin de s'assurer que les membres font bel et bien la formation.
- Toutefois, les informations à ce sujet étant contradictoires, il revient à chaque direction d'école de gérer le tout.

10. Rapport des comités

10.1 Conseil d'administration

- Il n'y a eu aucune rencontre. La prochaine est prévue le 22 février.

10.2 EHDAA

- Il n'y a eu aucune rencontre. La prochaine est prévue le 8 février.

10.3 Transport

- Il n'y a eu aucune rencontre. La prochaine est en mai.

10.4 *Fédération des comités de parents du Québec*

- Madame Annie Goudreau rappelle aux parents que la FCPQ en direct est de retour tous les lundis soir à 20h avec une nouvelle collaboration pour les prochaines semaines avec EscouadeEdu qui offrira des formations gratuitement aux parents.
- Les inscriptions pour les formations de la FCPQ sont toujours ouvertes, les parents peuvent remplir le court document en ligne et un lien leur sera envoyé pour les formations auxquelles ils sont intéressés.
- Le prochain conseil général sera le 6 février en format virtuel. Aura lieu également le forum EHDAA.

11. **Écho des conseils d'établissement**

- *École polyvalente Nicolas-Gatineau* : Madame Chantal Lalonde remercie l'école pour son ouverture quant à la venue prochaine du chien d'assistance de son fils.
- *École de la rose-des-vents* : Monsieur Steeves Proteau nous informe que le carnaval annuel aura lieu malgré les restrictions sanitaires puisque toutes les activités se font en bulles-classes et respectent les règles.
- *CSS des Draveurs* : Madame Annie Goudreau tient à souligner l'excellence du centre de services pour sa gestion de la situation actuelle et pour tous les efforts qui sont mis afin d'assurer le bien-être des jeunes et des adultes et la continuité de l'enseignement.
- *École de l'Oiseau-Bleu* : Madame Catherine Martel mentionne que les élèves ont tous reçu leurs certificats « prix coup de cœur » suite au gala qui n'a pas eu lieu l'an dernier.
- *École de l'Escalade* : Monsieur Romain Vanhooren nous parle du défi « château de neige », soit des parents qui font d'énormes châteaux de neige pour les enfants. Il invite les autres écoles à participer.
- *École virtuelle* : Madame Marie-France Joannis nous informe que les jeunes de l'école virtuelle ont fait des concours de bonhomme de neige et que l'activité a été très appréciée par tous.

12. **Points divers:**

- Aucun.

13. **Date de la prochaine rencontre :**

La prochaine rencontre du Comité de parents aura lieu le 15 février 2021 à 19 h.

14. Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Martin Latour et APPUYÉ par Madame Geneviève Aubrey que la séance soit levée à 20h28

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Catherine Martel
présidente

Annie Goudreau
Secrétaire